28 AVRIL 2025

CONSEIL D'ADMINISTRATION

PAR VOTE AFFIRMATIF

DÉCISIONS FINALES

BOD/AV/2025/04-01 — Paramètres stratégiques et allocation de financement au titre du fonds à effet multiplicateur en faveur du Honduras : Le Conseil d'administration :

1. Conformément au document BOD/2023/07-01, prend note des facteurs favorables relatifs à la transformation du système au Honduras, notamment ceux qui sont considérés comme étant à priorité élevée, conformément à l'annexe 4 du document BOD/AV/2025/04 DOC 01 et à l'annexe 3 de l'évaluation du Secrétariat ;
2. Prend note de l'évaluation du Secrétariat présentée dans l'annexe 2 des paramètres stratégiques du pacte de partenariat du Honduras figurant à l'annexe 4 ;
3. Prend note de l'évaluation par le Secrétariat du fonds à effet multiplicateur figurant à l'annexe 7 et la requête liée au programme de financement visée à l'annexe 6 ;
4. Approuve une allocation de financement à prélever sur les ressources des fonds fiduciaires du GPE au titre du fonds à effet multiplicateur, à l'appui du programme « Vers une éducation plus inclusive : Transformer les écoles rurales »[1], comme il est décrit dans la requête soumise et résumée dans le tableau 1, sous réserve :
 a. de la disponibilité des fonds ;
 b. de la décision du Conseil énoncée dans le document BOD/2012/11-04 relatif à l'engagement des fonds fiduciaires au titre de financements par tranches annuelles.
5. Sous réserve de la confirmation par le Secrétariat des ressources disponibles au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles, invite le Honduras à déposer une requête de financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles, conformément aux paramètres stratégiques du soutien du GPE.

Tableau 1 Résumé de la requête et recommandations d'allocation du Secrétariat

Tous les montants sont libellés en dollars des États-Unis		
a.	Allocation au titre du fonds à effet multiplicateur	12 000 000

[1] Traduction du titre espagnol : « Hacia una Educación más Inclusiva: Transformando la Escuela Rural »

b.	Allocation indicative de financement au titre de l'Accélérateur de l'éducation des filles (actuellement indisponible)	7 500 000
c.	Allocation demandée (100 %)	12 000 000
d.	**Allocation recommandée par le Secrétariat**	**12 000 000**
e.	Financement basé sur les résultats	Non
f.	Agent partenaire	Banque interaméricaine de développement
g.	Commission de l'agent partenaire (%) – Montant	5 % – 600 000
h.	Période	4 ans
i.	Date de démarrage prévue	15 janvier 2026[2]
j.	Date de clôture	30 janvier 2030
k.	Source de financement	Fonds du GPE
l.	Sources de cofinancement	Banque interaméricaine de développement : 55 000 000 Cadre de coopération avec le Canada : 3 000 000
m.	**Résumé des paramètres stratégiques du soutien du GPE selon le pacte de partenariat :** **Facteurs favorables à priorité élevée :** • Données et éléments factuels • Coordination sectorielle (dialogue inclusif et action coordonnée, mobilisation et allocation coordonnées de financements) • Volume, équité et efficacité des dépenses publiques d'éducation **Domaines prioritaires de l'allocation de financements du GPE :** • Renforcement de la gestion et de la gouvernance institutionnelles, prenant en compte la gestion des risques • Amélioration de l'accès et de l'apprentissage, grâce à une éducation de qualité inclusive et équitable	

[2] La BID s'attend à ce que son conseil d'administration approuve le programme d'ici début juin 2025, moment auquel le programme devra être ratifié par le Congrès national au Honduras, un processus qui pourrait prendre jusqu'à cinq mois. Si la ratification par le Congrès est obtenue en décembre 2025, le programme pourra commencer à la mi-janvier 2026.